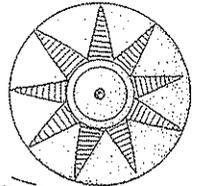
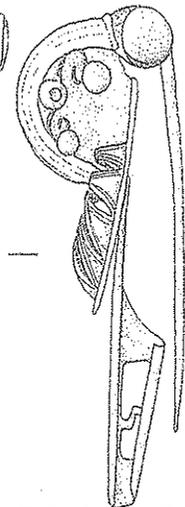
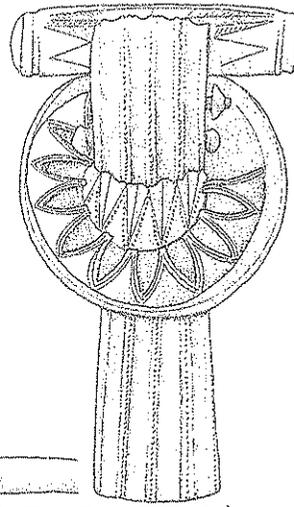
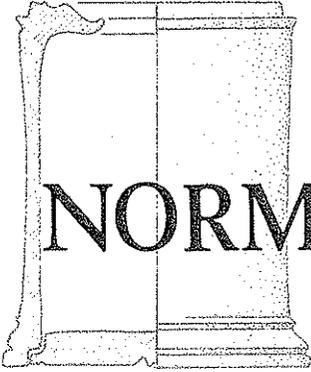


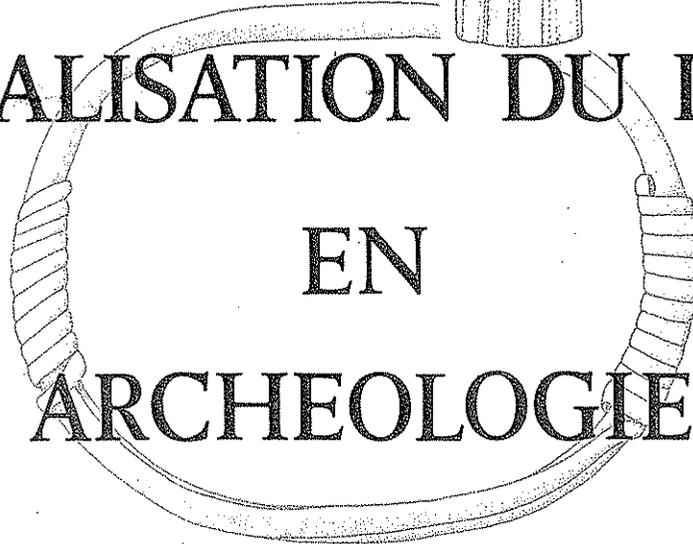
3.7



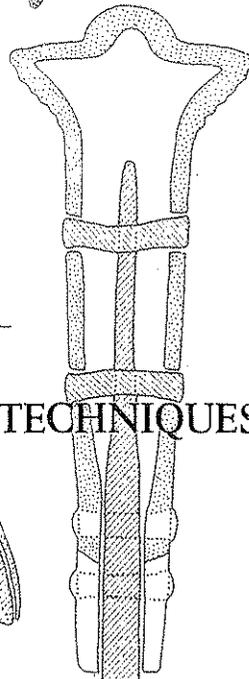
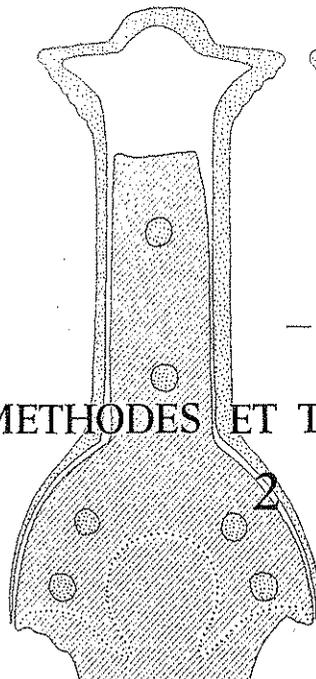
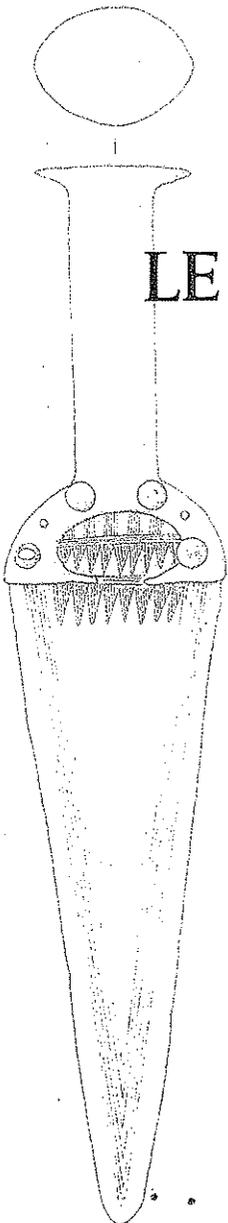
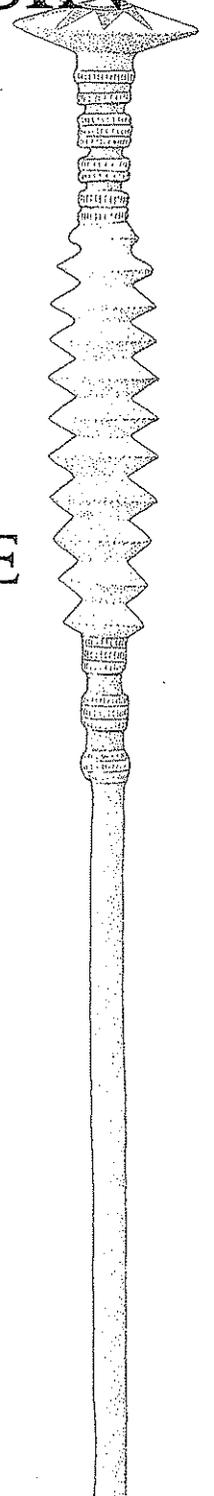
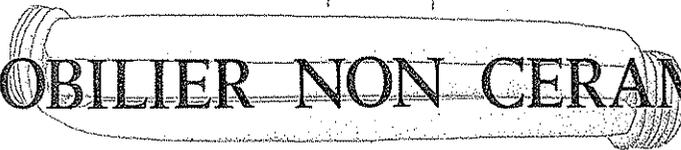
NORMALISATION DU DESSIN

EN

ARCHEOLOGIE



LE MOBILIER NON CERAMIQUE



"METHODES ET TECHNIQUES"

2

DOCUMENTS

D'ARCHÉOLOGIE

MÉRIDIONALE

(Numéro spécial)

Série *Méthodes et Techniques*

2

toute la complexité de ces décors damasquinés (fig. 37). On évitera cependant, selon le problème posé, la présence de grandes plages noires désagréables à l'œil.

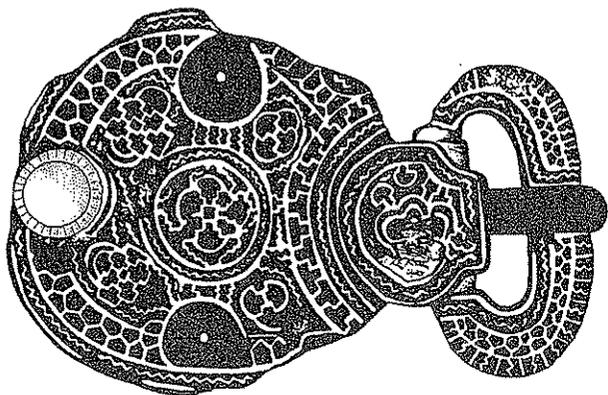


Fig. 37

La photographie pourra compléter utilement le dessin, souvent difficile à réaliser. On y aura recours soit pour une vue d'ensemble de l'objet (montrant l'état de conservation général), soit pour une vue de détail (technique).

3.5. LE VERRE

3.5.1. Les récipients

3.5.1.1. Généralités :

La plus grande partie des objets en verre découverts en fouille est constituée de vases, le plus souvent très fragmentés. On traitera le dessin d'un vase en verre comme celui d'un vase en céramique, en supprimant la perspective (fig. 38) et en plaçant à gauche une coupe entièrement noircie. Certains participants à la table-ronde auraient préféré laisser cette coupe en blanc, mais la réalisation technique de deux traits parallèles est impossible dans le cas, assez fréquent, où l'épaisseur du verre ne dépasse pas quelques dixièmes de millimètres. Dans un souci de simplification technique et d'homogénéisation des normes, la coupe noire a donc été préférée dans tous les cas. L'échelle de réduction de 1:2 convient à la grande majorité des verres antiques. Dans le cas de verres particulièrement fins (et notamment pour des séries médiévales), on pourra préférer l'échelle 1:1.

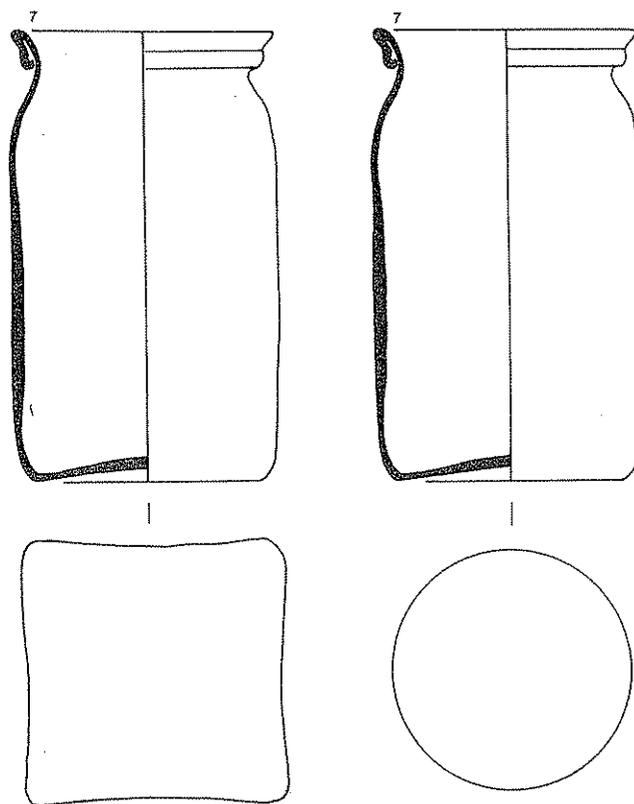


Fig. 38

La vue extérieure ne sera pas ombrée, pour distinguer ces vases des récipients métalliques au premier coup d'œil. Une vue de dessous (ou de dessus) sera donc parfois nécessaire à la bonne représentation de l'objet (fig. 39).

3.5.1.2. Décor en creux :

Comme en céramologie, le décor en creux (filets gravés ou meulés, par exemple) ne sera indiqué que par un seul trait noir correspondant à la largeur du décor, et non par deux traits fins parallèles (fig. 40) :

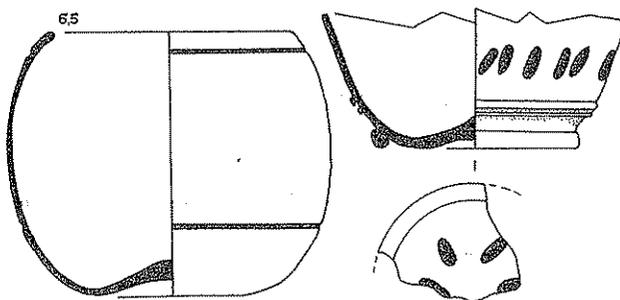


Fig. 40

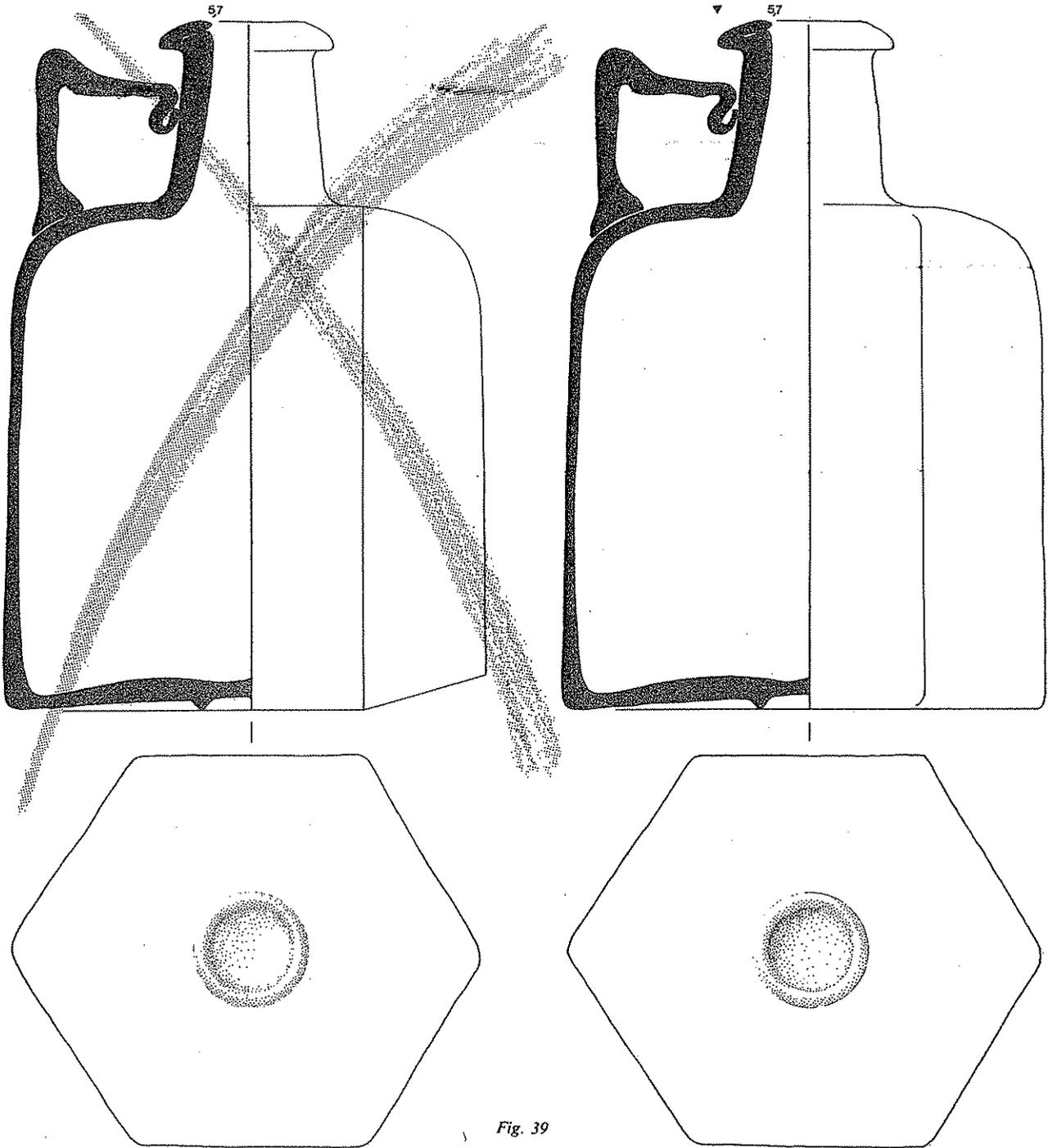


Fig. 39

3.5.1.3. Décor en relief :

- *Moulé* : les décors moulés apparaîtront sur la vue extérieure, suggérée par des pointillés (fig. 41), et sur la coupe, s'ils sont suffisamment marqués pour y apparaître. Pour les vases à dépressions, une coupe horizontale pourra être nécessaire (fig. 42).

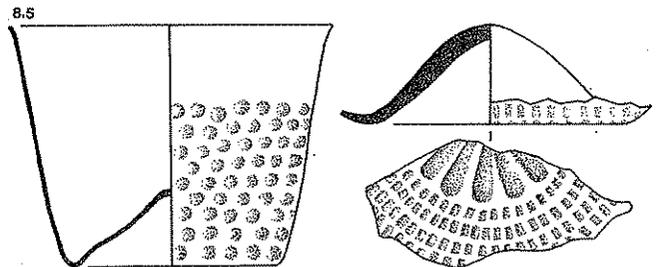


Fig. 41

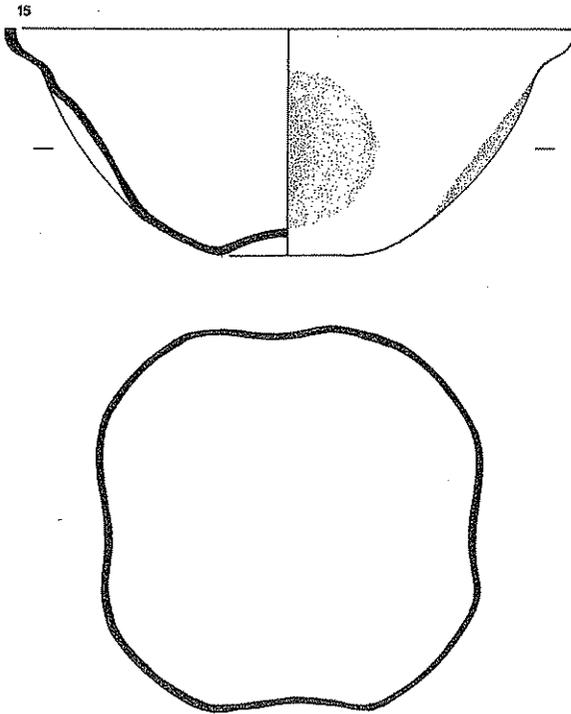


Fig. 42

Enfin, dans le cas de vases plastiques, on recourra à une vue extérieure et à une coupe séparées, qu'il faudra généralement compléter par une photographie (fig. 43).

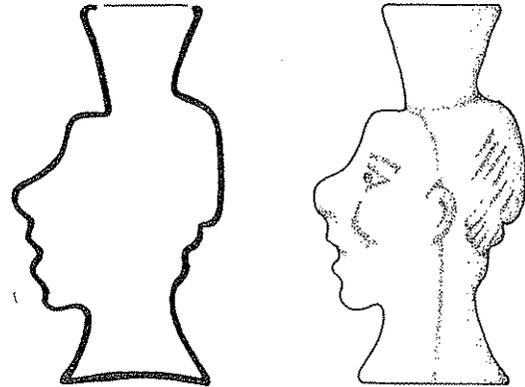


Fig. 43

- *Rapporté* : le décor rapporté apparaîtra cerné d'un trait continu sur la vue extérieure, un pointillé pouvant alors suggérer le relief de ces apports, qui seront indiqués aussi à gauche sur la coupe (fig. 44).

Le traitement de la vue extérieure s'attachera à distinguer le décor rapporté brut (fig. 44) du décor rapporté meulé (fig. 45) :

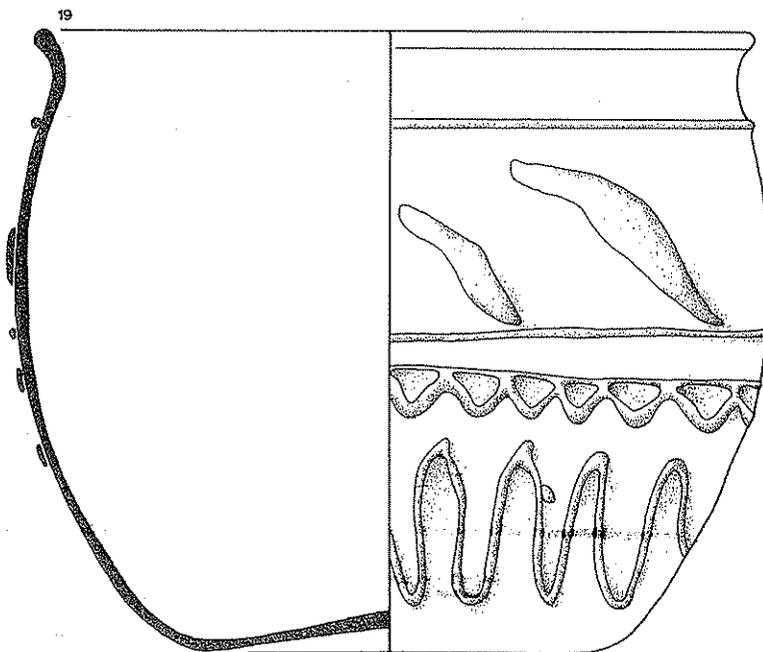


Fig. 44

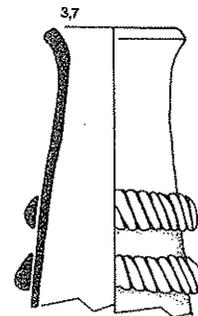


Fig. 45

3.5.1.4. Décor coloré :

Si le vase est décoré uniformément d'une teinte unique, cette particularité n'apparaîtra pas sur le dessin, mais le texte devra décrire la teinte avec la plus grande précision possible (recours au Code Expolaire).

Si le décor coloré est constitué de marbrures imbriquées n'utilisant que deux couleurs, comme c'est le cas généralement, on pourra tenter, en s'aidant au besoin de photographies, d'exprimer ces marbrures, grâce à des pointillés, avec un certain réalisme.

Si le décor coloré utilise des filets rapportés composant un décor complexe (cas fréquent dans les verres médiévaux), ces filets seront traités uniformément en noir (fig. 46) :

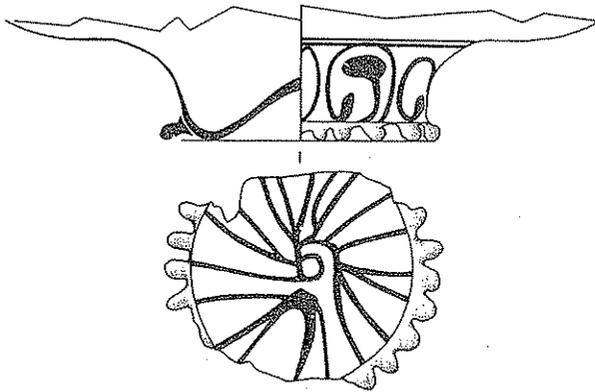


Fig. 46

3.5.2. Le vitrail

3.5.2.1. Généralités :

Les fragments de vitrail seront publiés à l'échelle 1:2, avec une section quand c'est nécessaire. On s'attachera à représenter les marques de taille au grugeoir. Les parties manquantes restituables seront indiquées normalement en tireté (fig. 47) :

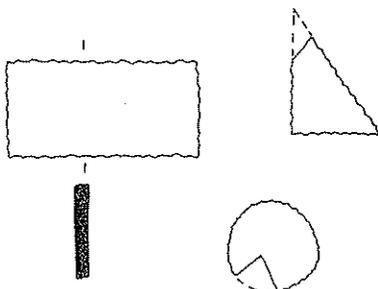


Fig. 47

3.5.2.2. Coloration uniforme :

On utilisera les normes graphiques définies ci-dessus (voir 3.3.) pour indiquer la couleur uniforme d'un verre teinté dans la masse. Les fragments incolores seront laissés en blanc (fig. 48) :

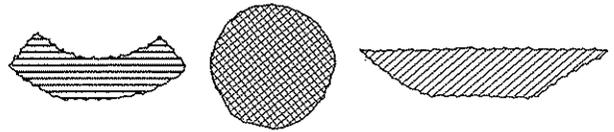


Fig. 48

3.5.2.3. Vitraux stratifiés ou plaqués :

Ces particularités techniques de la fabrication du vitrail ne peuvent apparaître sur le dessin. On les illustrera au besoin d'une photographie en les décrivant de toutes façons dans le catalogue.

3.5.2.4. Décor coloré limité :

La grisaille sera indiquée en noir, sur le fond blanc (incolore) ou tramé selon la couleur du verre (fig. 49). Néanmoins, dans des cas complexes, il se peut que le dessinateur préfère adapter les normes graphiques à la composition du dessin : c'est le cas, par exemple, si tel ou tel détail hachuré à la grisaille risque de se confondre avec les hachures d'une trame. On pourra alors déroger en indiquant très lisiblement, à côté du dessin, les normes

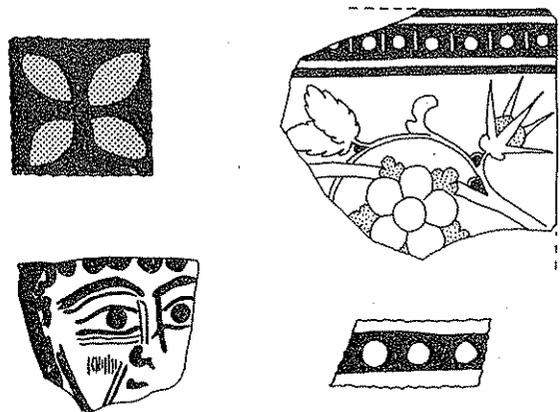


Fig. 49

utilisées. La fig. 50 montre l'exemple d'un vitrail complexe utilisant les normes classiques, et la fig. 51 illustre le même vitrail avec des normes plus adaptées, selon le dessinateur, à la complexité de l'objet.

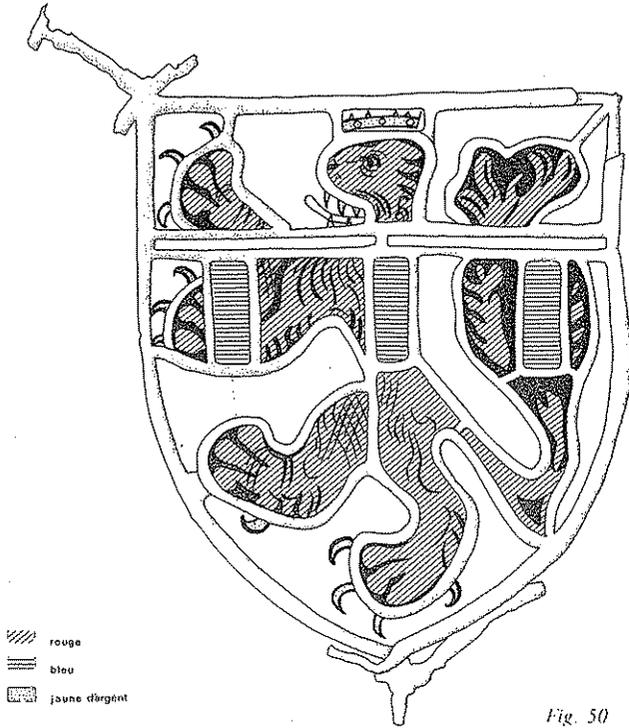


Fig. 50

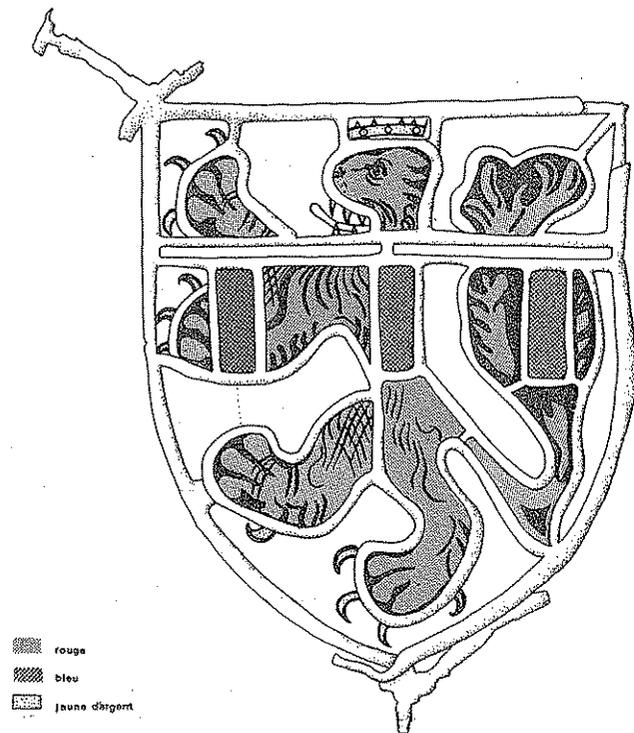


Fig. 51

3.5.3. Autres objets en verre

En dehors du verre creux et du vitrail, les objets mobiliers en verre sont peu nombreux. Il s'agit essentiellement de bracelets, de perles et de jetons. Pour tous ces objets, on suivra les normes définies pour les métaux en 2.2., 3.2., 3.3., 3.4. (fig. 52).

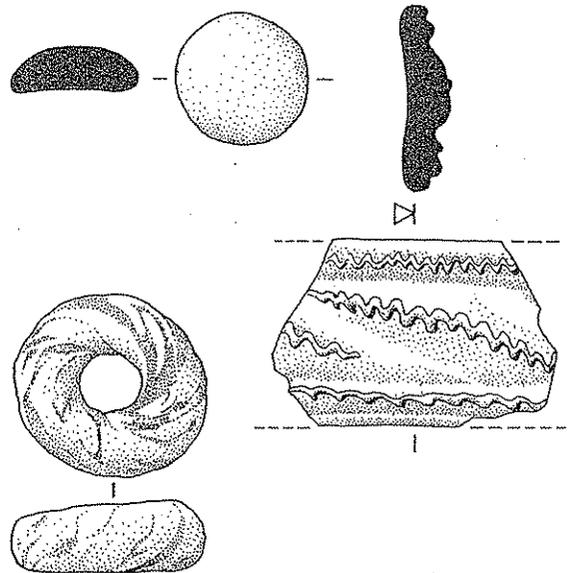
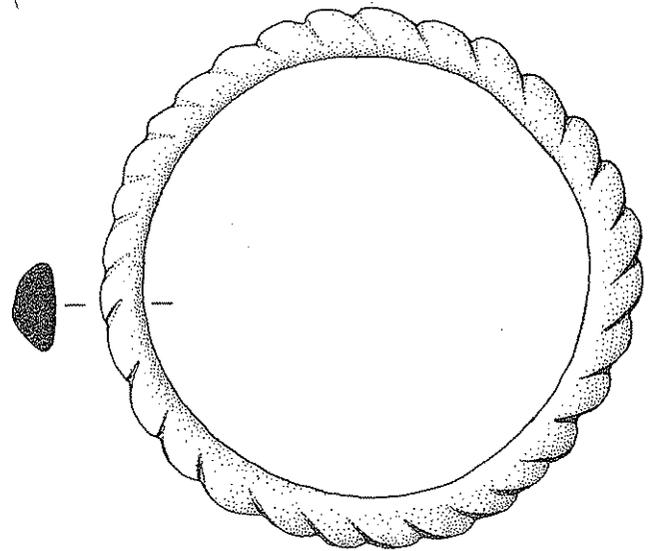


Fig. 52

TABLE DES MATIÈRES

	pages
Liste des participants	4
AVANT-PROPOS	5

1. INTRODUCTION

1.1. OBJET, CADRE CHRONOLOGIQUE	7
1.2. DESSIN / TEXTE / PHOTOGRAPHIE	
1.2.1. <i>Le texte</i>	
1.2.2. <i>La photographie</i>	
1.2.3. <i>La photogrammétrie</i>	
1.2.4. <i>Le dessin</i>	

2. PRINCIPES

2.1. GÉNÉRALITÉS	8
2.1.1. <i>La définition graphique</i>	
2.1.1.1. Les vues	
2.1.1.2. Choix des vues	
2.1.1.3. Disposition des vues	
2.1.2. <i>Représentation du plan</i>	
2.1.2.1. Principe	
2.1.2.2. Vue principale	
2.1.3. <i>Représentation du volume</i>	
2.1.3.1. Sections	9
2.1.3.2. Coupes	10
2.1.3.3. Ombrages	
2.1.3.4. Perspectives	
2.1.4. <i>Les échelles</i>	11
2.1.4.1. Dessin	
2.1.4.2. Reproduction	
2.1.4.2.1. Principe	
2.1.4.2.2. Indication de l'échelle	
2.1.5. <i>Les traits</i>	12
2.1.5.1. Généralités	
2.1.5.2. Le trait continu	
2.1.5.3. Le tireté	
2.1.5.4. Le pointillé	13
2.1.5.5. Le trait mixte	
2.1.6. <i>Liaison des vues</i>	
2.1.6.1. Principe	
2.1.6.2. Autre cas	

2.2. LE DESSIN DES OBJETS	14
2.2.2. <i>Mise en œuvre</i>	
2.2.2.1. Contour de l'objet	
2.2.2.2. Cas de nécessité de contour interne	
2.2.3. <i>Figurations internes : le décor</i>	
2.2.3.1. Décor incisé	
2.2.3.2. Décor estampé	
2.2.3.3. Décor incrusté	15
2.2.3.4. Décor plastique	
2.2.4. <i>L'éclairage</i>	16
2.2.5. <i>Objets fragmentés</i>	
2.2.5.1. Restitution possible	
2.2.5.2. Restitution impossible	
2.2.6. <i>Altérations des objets</i>	
2.2.6.1. Déformations	
2.2.6.2. Fractures	
2.2.6.3. Altérations de surface	
2.2.6.4. Traces d'outils, traces d'usage	
2.2.7. <i>Cas des solides de révolution</i>	17
2.2.8. <i>Cotes</i>	

3. PUBLICATION

3.1. PRINCIPES	18
3.1.1. <i>L'orientation</i>	
3.1.2. <i>L'échelle de reproduction</i>	
3.2. LE BRONZE	
3.2.1. <i>Généralités</i>	
3.2.2. <i>Les outils</i>	19
3.2.3. <i>Les armes</i>	20
3.2.4. <i>La parure</i>	
3.2.5. <i>Les récipients</i>	21
3.3. LES ÉMAUX	23
3.4. LE FER	
3.4.1. <i>Généralités</i>	
3.4.2. <i>Restitution d'objets déformés</i>	24
3.4.3. <i>Décors damasquinés</i>	
3.5. LE VERRE	26
3.5.1. <i>Les récipients</i>	
3.5.1.1. <i>Généralités</i>	
3.5.1.2. <i>Décor en creux</i>	
3.5.1.3. <i>Décor en relief</i>	27
3.5.1.4. <i>Décor coloré</i>	28
3.5.2. <i>Le vitrail</i>	29
3.5.2.1. <i>Généralités</i>	
3.5.2.2. <i>Coloration uniforme</i>	
3.5.2.3. <i>Vitraux stratifiés ou plaqués</i>	
3.5.2.4. <i>Décor coloré limité</i>	
3.5.3. <i>Autres objets en verre</i>	30
3.6. L'OS (LA CORNE, L'IVOIRE...)	31
3.7. LE BOIS	
(<i>origine des illustrations</i>)	32

Publications des
DOCUMENTS D'ARCHÉOLOGIE MÉRIDIONALE

Série annuelle

TOME 1, 1978,

(Epuisé).

TOME 2, 1979

Sommaire : P. GARMY, *Un village de l'Age du Bronze final IIIb à la Bergerie Hermet (Calvisson, Gard)* ; J.-P. BRUN, *La grotte de Thémeré (commune de Rocbaron, Var). Sondage archéologique 1971* ; I - *Etude archéologique* ; II - *Etude des restes osseux humains* (par G. et S. ARNAUD) ; J.-L. FICHES, X. GUTHERZ, J.-Cl. ROUX, *Sondage au sommet de la colline d'Ambrussum (Villetelle, Hérault)*. I - *Etude archéologique* ; II - *Etude de la faune* (par Ph. COLUMEAU) ; M. PY, *Un four de potier du VI^{ème} s. av. J.-C. à Bezouce (Gard)* ; C. TENDILLE, *Mobiliers métalliques protohistoriques de la région nîmoise : les bracelets (II)* ; Ch. H. LAGRAND, *Un nouvel habitat de la période de colonisation grecque : Saint-Pierre-lès-Martigues (B. du Rh.) (VI^{ème} s. av. J.-C.-I^{er} s. ap. J.-C.)* ; G. RANCOULE, *Sondages stratigraphiques à la Cité de Carcassonne (Aude)* ; Ch. ARCELIN, *Une fosse de cuisson du IV^{ème} s. av. J.-C. à Beaumes-de-Venise (Vaucluse)*. I - *Etude archéologique* ; II - *Etude de la faune* (par Th. POU-LAIN) ; P. ARCELIN, *La nécropole préromaine de l'Arcoule, commune du Paradou (B. du Rh.)* ; J.-P. MUSSO, *Fibule en bronze de la fin de l'Age du Fer sur l'oppidum de Roquefavour (Ventabren, B. du Rh.)* ; E. MASSAL, Y. et J. RIGOIR, *Les dérivées-des-sigillées paléochrétiennes à Cessero Saint-Thibéry (Hérault)*.

Un volume au format 21 × 29,7, de 185 pages et 150 figures.

TOME 3, 1980

Sommaire : B. DEDET, *La céramique excisée du Premier Age du Fer en Languedoc oriental* ; Y. GASCO, *Fouille de deux tumulus de la nécropole du Sadoulet à Pompignan (Gard)* ; L.-Fr. GANTES, G. RAYSSIGUIER, *Les sondages Ib-Nord des Baou de Saint-Marcel à Marseille*. I - *Etude archéologique* ; II - *Etude de la céramique grise archaïque* (par Ch. ARCELIN) ; III - *Etude des restes humains* (par G. et S. ARNAUD) ; IV - *Etude préliminaire de la faune* (par E. CRÉGUT, S. GAGNIÈRE) ; V - *Etude du matériel anthracologique* (par M. THINON) ; C. TENDILLE, *Mobiliers métalliques protohistoriques de la région nîmoise : autres objets de parure et d'habillement (III)* ; A. MICHELOZZI, M. PY, *L'habitat de plaine de La Chazette à Congénies, Gard (V^{ème} s. av. J.-C.)* ; J.-Cl. BESSAC, *Le rempart hellénistique de Saint-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts, B. du Rh.)*. *Technique de construction* ; J.-L. CHARRIÈRE, *Un torse préromain, découvert près de l'oppidum de Constantine (commune de Lançon, B. du Rh.)*.

Un volume au format 21 × 29,7, de 168 pages et 106 figures.

Numéros spéciaux

Série Méthodes et Techniques

Volume 1

Normalisation du dessin en céramologie (Actes de la Table-Ronde de Montpellier - avril 1976 -), 1979.

Texte de P. ARCELIN, illustrations de Y. RIGOIR.

Un volume au format 21 × 29,7, de 35 pages et 61 figures.

Seconde édition.

Volume 2

Normalisation du dessin en archéologie : le mobilier non céramique (métal, verre, os, bois et terre cuite), 1982.

(Actes de la Table-Ronde de Valbonne - juin 1980 -).

Texte de M. FEUGÈRE, illustrations de M. FEUGÈRE, D. FOY et L. VALLAURI.

Un volume au format 21 × 29,7, de 35 pages et 56 figures.

Numéros annuels : 105 Francs franco, chacun.

Numéros spéciaux : 40 Francs franco, chacun.

IMPRIMERIE CHASTANIER S.A.
8, rue du Cirque Romain - 30000 NIMES

Dépôt légal : 1^{er} Trimestre 1982